

Le gouvernement appelle à l'innovation dans les technologies sans contact

Le gouvernement cherche à **encourager et développer les technologies utilisant le sans fil** dans l'Industrie et les services. L'accent devrait être mis sur la mise en valeur du [RFID](#), technologie d'identification par radiofréquence grâce à des étiquettes électroniques intelligentes, mais aussi son application pour les supports mobiles, à savoir le **NFC** (*Near Field Communication*).

Dans une communication du secrétariat d'Etat, Luc Chatel estime que : « *La RFID est un facteur majeur de gains de productivité et d'amélioration de la compétitivité des acteurs industriels français. L'appel à projets devrait ainsi permettre d' **accélérer l'appropriation de cette technologie par les entreprises françaises*** ». Le bureau cible un défaut d'information des professionnels, voire une méconnaissance des intérêts de la technologie ou encore des **mises en applications compliquées notamment pour les petites structures**.

Déjà des professionnels du secteur [tels que NXP](#) (ex-Philips semi-conducteurs) ont fait le choix de continuer son orientation vers la technologie NFC, qui permet par exemple de **faire communiquer un mobile et des objets ou entre eux plusieurs terminaux**. Les exemples sont déjà nombreux notamment dans le M-commerce, le **paiement via un mobile** (transports, parking, alimentation).

Les responsables de la firme estimaient alors que le **NFC est dans une phase lente d'adoption qui devrait se terminer à l'orée 2013**. Ainsi, selon leurs prévisions, cette année là, pas moins de **400 millions de téléphones à travers le monde devraient être équipés**. Le tout pour un coût majoré pour les fabricants de mobiles de 1 à 5 dollars...

Dès lors, l'appel à projets lancé devrait donc en principe permettre de faire converger la dynamique pour soutenir le développement de ces technologies, en particulier avec la création d'un **Centre national de référence de la RFID** (CNR RFID) et celle du **Forum des services mobiles sans contact**.

Les dossiers de **candidature devront être déposés avant le 8 juin**, d'ici là le gouvernement a ouvert un [site](#) reprennent les détails de l'appel à projets. A vos idées.